

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval; celle ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE.—Mission de la presse scolaire, par A. Daguet — Exposition scolaire — Circulaire de l'Honorable Surintendant. — PÉDAGOGIE : Le programme dans les écoles primaires, par B. Lippens. — METHODOLOGIE : Leçon intuitive de grammaire. — PARTIE PRATIQUE : I, Devoir d'invention—II, Correction du devoir de la dernière livraison — III, Dictée expliquée, le chêne et le roseau — Constitutions du Canada, par F.-X. Toussaint — Problèmes d'arithmétique — Méthode facile pour trouver l'intérêt des mois et des jours. — DIVERS : Poésie, Jésus et l'enfant, par Sophie Hùe — Compliment pour la fin de l'année scolaire — Distractions utiles — Réponses aux questions du numéro précédent — L'anglicisme, voilà l'ennemi, par J. P. Tardivel. — ANNONCE : Dépôt de livres.

MISSION DE LA PRESSE SCOLAIRE

L'IMPORTANCE DE CETTE DERNIÈRE POUR L'INSTITUTEUR

Il est différentes manières de considérer la mission des journaux pédagogiques. Pendant que les uns ne demandent à ces feuilles que de reproduire tant bien que mal le mouvement scolaire et de favoriser le travail journalier de la classe enseignante, d'autres veulent quelque chose de plus et de mieux : ils désirent que les feuilles scolaires excitent, rafraîchissent, élargissent les esprits et les cœurs. Les premiers ne songent qu'à la réalité immédiate, à la pratique du métier ; les autres visent à l'idéal. Il y a sans doute moyen de concilier ces deux tendances, toutes deux légitimes ; il est même indispensable de les unir ; c'est ce que l'*Educateur* (1) a tâché et tâche de faire.

Les feuilles pédagogiques de Vienne, en Autriche, que nous lisons toujours avec fruit et que nous citons souvent, disaient en 1879, d'après M. Pierre Scherrer, instituteur lorrain :

“ L'homme sain a besoin du contact de ses semblables ; le cabinet d'études avec son isolement laborieux, la salle d'école avec sa tension et contention d'esprit déprimerait l'esprit ; il lui faut la flamme de la parole amie de ceux qui pensent à l'unisson. Ainsi se retrempe et se rajeunit la force ; la pensée appelle la pensée : un homme d'école qui ne lit pas une feuille pédagogique se racornit et se trouve distancé. Il n'est plus qu'un jouet de la routine. La lecture d'une feuille pédagogique bien dirigée fait à l'esprit de l'instituteur l'effet d'une eau pure et savoureuse à celui qui a soif. L'intelligence est avivée, le savoir accru, la méthode perfectionnée, le cœur agrandi et ennobli.

“ Quel est l'instituteur qui ne serait satisfait de voir ce que les autres font, ce qui se passe autour de lui et au-delà, de quelles questions on s'occupe et quels progrès s'accomplissent.”

Il y a cependant des instituteurs qui ne lisent aucun journal scolaire et ne s'inquiètent pas le moins du monde de ce qui se fait en pédagogie. Ils tiennent leur école demain comme hier et ne pensent même pas qu'ils aient à apprendre quelque chose ; ils taxent de théories creuses ou arbitraires tout ce qui est en dehors de leur horizon ou contrarie la routine, oubliant le fameux mot de Gœthe, le coryphée de la littérature allemande : “ Qui n'avance pas recule.” Nous ajouterons : Celui qui n'a pas l'habitude de porter ses regards au-delà de la banlieue où il se trouve, devient myope et sans cœur.

A. DAGUET

1. Journal pédagogique.

EXPOSITION SCOLAIRE

Nous publions aujourd'hui la circulaire que l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique vient d'adresser aux maisons d'éducation de la province de Québec, au sujet d'une exposition scolaire qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

Ce document nous fournit l'occasion de faire connaître à nos lecteurs la nature de ces expositions et les avantages qui en résultent.

Les expositions scolaires existent en Europe et aux Etats-Unis depuis longtemps et produisent beaucoup de bien. Elles ont pour but de faire connaître le niveau de l'enseignement donné dans chaque pays, de tenir en éveil la classe enseignante en la forçant, par ce moyen, de se mettre au courant des améliorations introduites dans les meilleures écoles.

Aussi, les instituteurs et les institutrices montrent-ils toujours beaucoup d'empressement, de bonne volonté à préparer les matériaux que leur demandent les autorités.

Nous aurons donc, nous aussi, une exposition scolaire, et il serait bon de commencer à nous y préparer dès maintenant, afin de n'être pas pris au dépourvu et obligés de faire les choses à la hâte.

Ce serait une erreur de croire que les devoirs à fournir doivent être irréprochables ; il suffit de lire attentivement la circulaire ci-dessous pour s'assurer que : " Personne ne s'attend à des chefs-d'œuvre dans une exposition scolaire ; " que ce n'est pas le travail du maître qu'il faut exposer, mais celui des élèves ; que ces devoirs doivent être présentés tels que les enfants les ont faits, y laissant même, en les indiquant, les fautes qu'ils ont commises. Par ce moyen, les connaisseurs pourront juger de l'efficacité ou de l'imperfection de la méthode suivie dans chaque école.

Nous espérons que nos confrères feront tout en leur pouvoir pour répondre à l'appel que leur fait en ce moment le digne chef de l'Instruction publique, et que les devoirs présentés porteront le cachet de l'authenticité et de la franchise.

Nous ferons remarquer que M. le

Surintendant ne saurait arriver à aucun résultat pratique, si les instituteurs restaient indifférents. Il faut donc que chacun mette la main à l'œuvre et fasse tous ses efforts pour le seconder dans son louable projet.

La classe enseignante tout entière doit saluer avec bonheur cette ère nouvelle qui s'ouvre devant elle, et savoir gré à l'Honorable M. Ouimet de la vigilance qu'il déploie pour mettre chez nous l'Instruction publique sur le même pied que celle des autres pays.

CIRCULAIRE

Aux maisons d'éducation subventionnées, à MM. les Inspecteurs d'écoles et aux Commissaires ou Syndics d'écoles.

Département de l'Instruction publique.

Québec, 1er février 1880.

Messieurs,

La prochaine exposition provinciale aura lieu à Montréal, en septembre prochain.

Le Conseil de l'Instruction publique a fait connaître en plusieurs circonstances, son vif désir de voir toutes les institutions scolaires de la province se réunir, dans un effort commun, pour offrir au pays un exposé complet de notre système scolaire, de son fonctionnement. Pour répondre aux intentions du Conseil, je vous ai déjà écrit à ce sujet le 18 mars et le 20 mai 1879, et je vous ai, dans ces deux circulaires, expliqué le caractère de l'exposition que nous désirons organiser. Notre projet est le même cette année.

Nous voulons exposer notre système pris sur le fait. Les travaux ordinaires des élèves doivent former le fonds de cette exposition, et en me transmettant vos travaux de fin d'année, vous répondriez parfaitement aux intentions du Conseil.

On se fait illusion sur la nature de ces travaux lorsqu'on les considère comme indignes d'être exposés. Personne ne s'attend à des chefs-d'œuvre dans une exposition scolaire ; mais les spécialistes comptent trouver dans l'œuvre de l'élève, même la plus imparfaite,

la trace d'une bonne méthode d'enseignement, d'une direction intelligente, d'un esprit qui commence à être façonné par une main habile. On ne devrait jamais oublier la différence essentielle qui existe entre la valeur intrinsèque du travail des écoles et la méthode qui préside à ce travail.

Nous accepterons des œuvres de tout genre, depuis la composition littéraire jusqu'au tricot.

Tout envoi devra m'être adressé, au plus tard, le 15 août prochain à l'école normale Jacques-Cartier, Montréal.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

Le Surintendant,
GÉDÉON OUMET.

LE PROGRAMME DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Un programme d'études primaires doit indiquer tout d'abord les matières d'enseignement; mais une simple nomenclature des différentes sciences ne suffit point; on doit motiver son choix afin de donner une idée substantielle de l'ensemble, du but à atteindre. Or, ces matières sont :

1. La *Religion*, qui enseigne à l'homme ce qu'il doit savoir pour atteindre sa destinée.

L'instruction religieuse comprend les prières, le catéchisme, l'histoire sainte et l'histoire de l'église.

2. La *Langue maternelle*, qui est le lien de la société, le corps de la pensée, le réservoir de toutes nos connaissances, le moyen d'exprimer nos pensées, nos vœux, nos sentiments, et de prendre connaissance de ceux des autres.

La langue maternelle embrasse outre la parole, la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition littéraire.

3. La *Science des quantités*, c'est-à-dire le calcul ordinaire avec ses applications aux usages de la vie, les monnaies, les poids et mesures, les divisions du temps, la tenue des livres, le toisé, l'arpentage, l'algèbre, la géométrie.

4. Le *Dessin*. Cette branche s'associe à plusieurs autres branches et leur prête un secours puissant; on l'applique à

l'écriture, à la géographie, au toisé, aux sciences usuelles.

5. La *connaissance de la terre* en général et celle du pays que nous habitons en particulier, c'est-à-dire l'histoire et la géographie; ce sont là deux branches sœurs qui s'appuient l'une sur l'autre.

6. La *Langue anglaise*. Dans notre pays, cette connaissance est utile à tout le monde et même indispensable à un grand nombre de personnes. Elle comprend les mêmes divisions que la langue maternelle.

7. Les *connaissances usuelles* ou notions utiles sur les objets qui nous entourent, se rapportant à la nature, à l'industrie, à l'agriculture, à l'hygiène, enfin à tout ce qui peut contribuer au bien-être matériel de l'homme.

8. Les *Bienséances*. La connaissance des devoirs qui régissent plus particulièrement notre conduite dans nos rapports avec le prochain; de ce qu'on doit faire et de ce qu'on doit éviter dans la société pour y faire du bien, tout en contribuant à notre propre bonheur.

On pourrait s'étendre beaucoup plus au long sur l'importance de ces matières, mais les ouvrages spéciaux, les traités de pédagogie en traitent longuement. Leur utilité est suffisamment démontrée par le fait qu'elles forment, dans leur ensemble, le fond de tous les programmes d'enseignement primaire.

En motivant ce choix on indique clairement le but qu'on se propose; il ne s'agit pas de transformer les enfants en phonographes et de leur graver dans la mémoire un cliché de règles, de nomenclatures stériles, de définitions incompréhensibles qu'ils peuvent reproduire à demande, mais de développer l'ensemble de leurs facultés, de les exercer à *penser*, à *réfléchir*, de les habituer à *bien agir* et à *travailler*, tout en leur communiquant des connaissances pratiques, utiles à tout le monde.

Les deux derniers items, les *connaissances usuelles* et les *bienséances*, ne sont pas des branches d'enseignement proprement dites, et ne doivent pas même être mentionnés dans un tableau de la distribution du travail; tout enseignement doit avoir ce double caractère de contribuer à développer l'intelligence,

et à former le cœur. En parlant des leçons de choses et de la bienséance on indique plutôt le caractère que doit avoir l'enseignement de toutes les branches; ce sont *plutôt* des leçons d'exemples, des conseils de circonstance, des explications *en passant*, et qui ont leur place dans toutes les leçons, et chaque fois que des occasions particulières se présentent. Des cas d'incendie, d'asphyxie, d'empoisonnement, de vol, etc., etc., ne fournissent-ils pas continuellement l'occasion de donner des leçons de prudence, d'hygiène, de morale, de combattre les superstitions et les préjugés, d'apprendre aux enfants une foule de choses très-utiles. C'est ainsi qu'on donne de la variété, de la vie, du ton à l'enseignement, et qu'on fait aimer l'étude aux enfants.

Nous avons sommairement indiqué le caractère et le but de l'enseignement primaire, et nous avons parlé *grosso modo* des différentes branches d'enseignement.

Il s'agit maintenant de préciser les matières qu'on doit enseigner dans les écoles des différents degrés, d'indiquer jusqu'où l'on doit aller dans les différentes branches.

Le programme que nous étudions en ce moment, est clair, précis et complet sur ce point, et parfaitement approprié aux besoins de notre population.

Il reste deux questions à traiter, à savoir : la décomposition de ces matières au point de vue de la méthode, et leur distribution par rapport au temps et aux différentes classes ou divisions de l'école.

Autrefois, on apprenait à lire avant d'entamer l'écriture ; on épuisait la grammaire avant de parler de composition littéraire ; on ne parlait d'histoire et de géographie que dans les classes supérieures. On prenait ainsi les différentes branches, les unes à la suite des autres, au lieu de les faire marcher de front en se prêtant un mutuel appui. On réservait aux commençants la besogne la plus rebutante, celle d'épeler et de lire machinalement des mots qui ne disaient rien à l'esprit ni au cœur. Les malheureux n'avaient à choisir qu'entre la fêrûle et l'immobilité complète du corps et de l'esprit. Par contre, on *cumulait* tout dans les classes supérieures, et pour n'avoir pas la peine

d'enseigner *les choses*, on confiait tout à la mémoire verbale. C'était du par cœur, toujours du par cœur ! Pestalozzi, Fellenberg, Froebel, l'abbé Girard, Overberg, et une légion d'autres hommes d'élite, ont lutté toute leur vie contre ce *perroquellisme*. Dans notre pays, Mgr. Langevin a été le pionnier de la vraie science pédagogique ; il a combattu la vieille routine et ouvert la voie du progrès.

Dans les bonnes écoles, on applique aujourd'hui les principes de la pédagogie d'une manière large, raisonnée.

Dès l'entrée de l'enfant à l'école, on l'initie aux éléments des différentes matières d'enseignement. On commence par le commencement et dès le commencement, on procède avec un ordre méthodique, rigoureusement conforme à la génération des idées ; on fait avancer l'élève, échelon par échelon ; on utilise, on fait répéter sans cesse ce qu'il a appris, tout en préparant le terrain pour l'avenir. On jette immédiatement la base, on pose de suite les fondements de l'édifice, *on entame toutes les branches à la fois*. Et quand l'inspecteur demande combien d'élèves apprennent la grammaire, le calcul, la géographie, l'anglais, etc., s'il y a trente élèves dans l'école, la réponse doit être *trente* en tout et partout.

Oui, dans *toutes* les classes on doit enseigner la religion, la langue maternelle, la science des quantités, l'histoire et la géographie, le dessin, l'anglais. (1.)

A ce point de vue, le programme du département de la Seine mérite particulièrement d'être étudié ; la division mensuelle des matières d'enseignement est faite avec beaucoup de soin. Ce sont toujours les mêmes objets qui reviennent et chaque fois qu'ils se présentent de nouveau à l'esprit de l'enfant, on les retouche, on les complète, on agrandit le cercle, on complète les notions acquises. L'art d'enseigner consiste surtout à se mettre au niveau des enfants, et le maître habile entame ces différentes matières dans les divisions inférieures, sans attendre que les élèves appartiennent aux classes élevées.

(à suivre.)

1. L'anglais ne fait pas toujours partie du programme.

TROISIÈME LEÇON INTUITIVE DE GRAMMAIRE

Dans notre dernière leçon (1), mes enfants, nous avons étudié des noms qui désignent des personnes; aujourd'hui nous en étudierons qui désignent d'autres êtres.

Joseph, comment s'appelle l'animal qui donne du lait ?

Joseph.—On l'appelle la *vache*.

M.—Edouard, comment appelle-t-on les animaux qui traînent la charrue ?

Edouard.—Ce sont des *bœufs* ou des *chevaux*.

M.—Quel nom donne-t-on aux animaux qui volent dans l'air, Gustave ?

Gustave.—Ce sont des *oiseaux*.

M.—Comment appelez-vous les oiseaux qui détruisent les insectes, Alfred ?

Alfred.—Ce sont les petits *moineaux*.

M.—(à tous les élèves).—Comment ! les petits moineaux mangent les pauvres insectes ! Ils sont donc bien méchants ?

Les E.—Non Monsieur, car les insectes font beaucoup de tort à l'agriculture.

M.—Comment donc ?

Les E.—Parce que les uns mangent la racine des jeunes plantes, d'autres détruisent les choux, les arbres fruitiers, etc.

M.—Si les insectes font tort à l'agriculture, les moineaux, en les détruisant, nous rendent donc service ?

Les E.—Oui Monsieur.

M.—Alors, quelle doit être la conduite des enfants envers les petits moineaux ?

Les E.—Ils ne doivent pas leur faire mal, ni les dénicher.

M.—Quel est l'animal qui fait la chasse aux rats et aux souris, Octave ?

Octave.—C'est le *chat*. (2)

M.—Joseph, écrivez sur le tableau le nom de quelques animaux ? (3)

M.—Joseph écrit : *vache, cheval, bœuf, oiseau, insecte, chat, souris, rat, moineau, chauvette*.

M.—(à tous les élèves).—Quel est le mot *vache* ?

Les E.—Le mot *vache* est un nom, parce qu'il sert à désigner un animal.

(Et ainsi de suite pour tous les autres noms étudiés.)

PARTIE PRATIQUE

I

DEVOIR D'INVENTION

Les élèves écrivent ce que font les animaux suivants : (1)

Vache, cheval, oiseau, insecte, chat, souris, rat, moineau, mouton, chien, cochon, poule, coq.

La vache donne du lait.—Le cheval et le bœuf traînent la charrue.—L'oiseau vole.—L'insecte mange la racine des jeunes plantes.—Le chat chasse les rats et les souris.—Les souris et les rats nous font dommage.—Le moineau mange les insectes.—Le mouton donne de la laine.—Le chien garde la maison.—Le cochon fournit le lard.—La poule pond des œufs.—Le coq chante.

II

Correction de l'exercice de la dernière livraison sur l'adjectif.

La *serine* et la *linotte* sont les musiciennes de la chambre. *Pauline* et *Henriette*, ces deux petites filles si attentives, si appliquées, si studieuses, sont sœurs jumelles. Cette *châtelaine* était plutôt la mère que la maîtresse de ses vassaux. J'ai oui dire qu'une *reine* d'Egypte eut pour compagne de son enfance toutes les jeunes filles nées le même jour qu'elle. La *prophétesse* entendit une voix qui lui disait : " Tu seras ma servante crainte et révérée dans tout Israël." La *chienne* et la *chatte*, ennemies l'une de l'autre, finissent par vivre en bonne intelligence, si elles sont toutes deux commensales du même logis. Qu'il est doux, pendant une belle *soirée* d'été, après une *journée* brûlante et orageuse, d'entendre le chant mélodieux du rossignol se répercuter d'échos en échos, depuis la vallée mystérieuse jusqu'au sommet des *montagnes* escarpées ! Une *impératrice* irritée contre une *devineresse* lui disait avec menace : " De quel genre de mort, malheureuse, comptes-tu mourir ? " Je mourrai de la fièvre, lui répondit la *sorcière*. Tu es une menteuse, répondit la *princesse* : Tu périras tout à l'heure de mort violente." On allait saisir la pauvre femme, lorsqu'elle dit à l'*impératrice* : " Ma puissante maîtresse, ordonnez

1 Ce devoir doit être fait à la maison.

1. Voir le numéro 4, page 42.

2. Faire répéter la définition du nom, p. 42.

3. Tous les élèves transcrivent les mêmes mots sur leurs ardoises.

qu'on me tâte le pouls et l'on verra si j'ai la fièvre." Cette saillie la tira d'affaire.

III

LE CHÊNE ET LE ROSEAU

Le chêne un jour dit au roseau :
 " Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
 Un roitelet pour vous est un pesant fardeau :
 Le moindre vent qui d'aventure,
 Fait rider la face de l'eau,
 Vous oblige à baisser la tête.
 Cependant que mon front, au Caucase pareil
 Non content d'arrêter les rayons du soleil,
 Brave l'effort de la tempête.
 Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.
 Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
 Dont je couvre le voisinage,
 Vous n'auriez pas tant à souffrir ;
 Je vous défendrais de l'orage :
 Mais vous naissez le plus souvent
 Sur les humides bords des royaumes du vent.
 La nature envers vous me semble bien injuste.
 — Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
 Part d'un bon naturel ; mais quittez ce souci :
 Les vents me sont moins qu'à vous redoutables ;
 Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici,
 Contre leurs coups épouvantables,
 Résisté sans courber le dos ;
 Mais attendons la flu." Comme il disait ces mots,
 Du bout de l'horizon accourt avec furie
 Le plus terrible des enfants
 Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
 L'arbre tient bon : le roseau plie.
 Le vent redouble ses efforts,
 Et fait si bien qu'il déracine
 Celui de qui la tête au ciel était voisine,
 Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

LA FONTAINE.

EXPLICATION

1.—Pourquoi le fabuliste a-t-il mis ici en scène le chêne et le roseau ?

R. Pour faire mieux ressortir, par le contraste, la leçon qu'il voulait présenter dans cet apologue.

2. Qu'est-ce donc qu'un chêne ?

R. C'est l'arbre qui produit le gland ; le bois de chêne est des plus durs, et pour cela souvent employé dans la menuiserie, l'ébénisterie, le charonnage et la sculpture. Le chêne atteint 130 ou 150 pieds de hauteur et la durée de sa vie dépasse quelque fois cinq siècles. C'est le véritable géant de la forêt. Son écorce réduite en poudre grossière constitue le *tan*, employé au tannage des

cuir. Le chêne était en vénération chez les Gaulois. Leurs druides ou prêtres allaient solennellement, chaque année, à la recherche du *gui*. Cette plante était sacrée. Les druides la coupaient avec une faucille d'or et la distribuaient au peuple le premier jour de l'an. Suivant eux, cette plante préservait de bien des maux.

3. Qu'est-ce qu'un roseau ?

R. Le roseau est une plante dont la tige lisse et droite est remplie de moëlle ; il croît dans les étangs, les marécages et les terrains humides. C'est avec la tige creuse du roseau que l'on fabrique les premiers instruments à vent ; on s'en sert encore pour fabriquer des flûtes, des anches de hautbois et de basson.

Le roseau est le symbole de la faiblesse, lorsqu'on dit : *s'appuyer sur un roseau*, cela signifie : mettre sa confiance sur quelqu'un qui n'a ni force ni crédit ; le chêne au contraire, est l'emblème de la grandeur, de la puissance.

4. Que remarque-t-on dans le langage du chêne ?

R. Il montre d'abord pour le roseau du sentiment, de la compassion, mais c'est une compassion orgueilleuse par laquelle il fait sentir à ce dernier les avantages qu'il a sur lui.

5. Dans quel but lui dit-il que le roitelet est pour lui un pesant fardeau ?

R. Pour l'humilier davantage. En effet, cette réflexion tient de l'insulte : le plus petit des oiseaux un fardeau pesant !

6. Pourquoi le chêne ne raisonne-t-il que par des exemples ?

R. Parce que c'est la manière de raisonner la plus sensible, la plus à la portée de l'ignorant et du faible : elle parle tout ensemble à l'imagination, à l'esprit et aux sens.

7. Dites la signification du mot *d'aventure* ?

R. C'est-à-dire il ne faut pas un grand effort, mais un simple hasard. Ce terme *d'aventure* est un peu vieux mais poétique.

8. Au lieu de : *Cependant que*, ne faudrait-il pas : *tandis que*, etc ?

R. *Cependant que* est une expression autorisée et employée en poésie.

9. Qu'est-ce que le Caucase ?

R. Le Caucase est une chaîne de

montagnes entre la mer Noire et la mer Caspienne. Le Caucase joue un certain rôle dans la mythologie grecque, c'est là que Prométhée, qui avait ravi le feu du ciel, fut attaché par Jupiter, et condamné à sentir son foie rongée éternellement par un vautour.

10. Que remarquez-vous dans la réponse du roseau ?

R. Il ne dit pas précisément au chêne que sa compassion est orgueilleuse et feinte, mais il le lui fait entendre, et il n'y a pas de mal à mêler un peu d'ironie à sa réplique.

11. Comment le poète désigne-t-il le vent du nord ?

R. Il le personnifie : *Le plus terrible des enfants*, etc.

12. Quelle est l'issue de cette lutte terrible ?

R. L'arbre tient bon, le roseau plie.

Le vent redouble ses efforts, etc.

Et il déracine le chêne.

13. Ce vers est-il irréprochable au point de vue grammatical :

Celui de qui la tête au ciel était voisine ?

R. Non, il y a une faute de français. On ne dit pas : *voisine au ciel, mais voisine du ciel*.

14. Quel est le sens du dernier vers :

Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts ?

R. C'est-à-dire, dont les racines descendaient dans les profondeurs de la terre.

15.—Cette fable a-t-elle une moralité ?

R. Oui, mais elle n'est pas exprimée ; elle ressort naturellement du sujet.

16. Quelle est cette moralité ?

R. C'est une leçon magnifique et lugubre de la fragilité des grandeurs humaines et du bonheur qui accompagne la médiocrité.

CONSTITUTIONS DU CANADA

DOMINATION FRANÇAISE

Les premières annales de notre histoire se déroulent sous les règnes successifs d'Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, premiers rois de la dynastie des Bourbons. Ce fut durant le règne du plus illustre de

ces monarques, de Louis XIV, dit Louis le Grand, que la Nouvelle-France reçut les deux constitutions qui régirent nos ancêtres depuis 1648 jusqu'à l'an 1760.

Dès les premiers temps de sa fondation, la colonie fut mise et demeura sous la direction de plusieurs compagnies, dont les deux dernières furent celles des Cent-Associés (1627 à 1663), et celles des Indes-Occidentales (1663 à 1674). En 1674, le gouvernement colonial fut placé sous le contrôle direct du roi.

Voici quelle était la hiérarchie civile, lors de l'existence des compagnies : 1o le roi et son ministre ; 2o le vice-roi ; 3o les compagnies, ordinairement présidées par le vice-roi ; 4o le gouverneur nommé par le roi sur la recommandation des compagnies ; 5o l'intendant, chargé de la justice, de la police et des finances.

Les instructions données par le ministre du roi à M. de Champlain et à M. de Montmagny suffirent pour tenir en respect une population restreinte, composée en grande partie d'employés aux gages des compagnies. Garneau écrit que—“ Champlain avait été revêtu “des pouvoirs exécutif, législatif et “judiciaire les plus amples, lesquels “passèrent à ses premiers successeurs.”

En 1649, un édit royal établit le “CONSEIL DE QUÉBEC,” qui fut composé du gouverneur, du premier supérieur ecclésiastique, et de deux autres membres élus par les habitants de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. Néanmoins, on peut dire que jusqu'à 1663, l'autorité des gouverneurs fut absolue et despotique. Mais l'esprit de justice et la grande piété de nos premiers gouverneurs, écartèrent tous les abus et firent chérir leur administration.

L'an 1663 ouvre une ère nouvelle pour la Nouvelle-France, à laquelle Colbert donne une constitution qui demeurera en force jusqu'à la conquête (1760). Cette constitution établit à Québec un CONSEIL SOUVERAIN, gouvernement absolu mais non despotique. Les fonctionnaires de ce conseil sont le gouverneur, l'évêque, cinq conseillers nommés par les deux premiers, et un procureur-général. Un des premiers actes de ce Conseil est l'établissement

d'une cour de justice dans chacune des villes de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières.

II

DOMINATION ANGLAISE

Depuis 1760 jusqu'à nos jours, le Canada a reçu du gouvernement impérial cinq constitutions.

Jusqu'à 1763, année qui voit la fin de la guerre des Sept-Ans, le pays est soumis à la loi martiale.

En 1764, l'Angleterre donne au Canada un gouvernement militaire. Le Conseil est composé de treize membres dont un seul Canadien.

Les dix premières années de la domination anglaise forment une époque sombre dont les principaux caractères sont l'anarchie et le despotisme, et durant laquelle l'Angleterre s'efforce de protestantiser et d'angliciser les Canadiens.

En 1774, l'attitude menaçante des États-Unis effaroucha l'Angleterre qui, craignant de perdre les fruits de sa conquête, se hâta de donner une nouvelle constitution plus favorable aux catholiques, et connue sous le nom d'Acte de Québec. C'est, sous la domination anglaise, la première institution du gouvernement civil. Celui-ci est absolu, mais non despotique comme le régime précédent. L'Acte de Québec satisfait les Canadiens sans contenter les Anglais, qui ne cessent d'en demander le rappel.

1791 ! Voilà la date qui voit inaugurer en Canada le régime constitutionnel. Depuis longtemps les Canadiens s'étaient unis aux Anglais pour demander une Chambre d'Assemblée, et soutenus par le général Carleton, ils l'obtinrent en 1791.

L'acte de 1791 divisa le Canada en deux provinces (Haut Canada et Bas-Canada) et donna à chacune d'elles un gouvernement propre. Il établit dans chaque province une chambre élective, ainsi qu'un conseil législatif composé de membres nommés par la couronne.

Des différends regrettables surgirent bientôt entre les gouverneurs et le conseil législatif d'une part, et l'assemblée des représentants du peuple, de l'autre,

et se terminèrent d'une façon sanglante en 1837 et 1838.

À la suite de ces troubles, la constitution de 1791 fut suspendue, et l'administrateur Colborne reçut l'ordre de former pour l'expédition des affaires pressantes un conseil spécial qui fut composé de 22 membres dont 11 Canadiens. Les premières sessions de ce conseil eurent lieu dans le mois d'avril 1838.

En 1840, le 23 juillet, malgré les requêtes du clergé catholique et de tous les Canadiens, le parlement impérial adopta l'acte mémorable qui unissait les deux Canadas, et qui fut mis en force le 10 février 1841. La première session du premier Parlement-Uni fut ouverte à Kingston, le 13 juin 1841.

L'intention de l'acte 1791 avait été de soustraire les Anglais à la domination des Canadiens. En 1840, le but évident de l'Acte d'Union fut d'asservir les Canadiens aux Anglais.

En 1842, sous l'administration de Sir Charles Bagot, est inauguré le gouvernement responsable qui impose aux ministres de la couronne l'obligation de remettre à Son Excellence leurs portefeuilles dès qu'ils n'ont plus pour eux le vote de la majorité des chambres.

Enfin, en 1867, le Canada reçoit de l'Angleterre une cinquième constitution : l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui permet à toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord de se réunir en une seule confédération.

La confédération fut inaugurée le 1er juillet 1867. Elle se composa d'abord des provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. En 1870, elle s'est augmentée de Manitoba ; en 1871, de la Colombie anglaise ; et, en 1873, de l'Isle du Prince-Edouard.

F. X. TOUSSAINT.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES PRATIQUES

1. Un entrepreneur emploie 25 hommes : deux reçoivent \$1.75 par jour ; six, \$1.25 ; huit, \$0.95 ; quatre, \$0.90 ; cinq, \$0.50. Combien doit-il payer par semaine pour les gages de ses ouvriers ?

Opération :

2 h. à 6 j. = 12 j. à \$1.75 =	\$21.00
6 h. " 6 j. = 36 j. à 1.25 =	45.00
8 h. " 6 j. = 48 j. à .95 =	45.60
4 h. " 6 j. = 24 j. à .90 =	21.60
5 h. " 6 j. = 30 j. à .50 =	15.00

Rép. \$148.20

2. Un marchand achète un porc pesant 287 lbs., poids français, à raison de 06½ cts. la livre. Il le revend \$0.07½, poids anglais. Combien a-t-il gagné ?

287 lbs françaises à .06½ = \$17.93½

Pour réduire la livre française en livre anglaise, il faut multiplier par 108 et diviser par 100.

$$\frac{287 \text{ par } 108}{100} = 309.96$$

en compensant = 310 lbs. anglaises.

310 lbs. à 7½ = en compensant \$23.25

Retranchant le prix d'achat 17.94

il reste un profit de \$ 5.31

3. Une famille consomme 1½ pain de 6 livres en 2 jours. Combien en consommera-t-elle de livres en une année et combien dépensera-t-elle en supposant le pain de 6 livres à \$0.15 en moyenne ?

Rép. 1642½ lbs

" \$41.10

4. Une femme tricotte les ¾ d'un bas en un jour et reçoit \$0.40 par paire. Combien de jours lui faut-il pour gagner \$1.20.

Rép. 9 jours.

MÉTHODE FACILE POUR TROUVER L'INTÉRÊT DES MOIS ET DES JOURS.

Prenons comme point de départ \$100 à 6 p. c. = \$6 pour un an = 12 mois.

Si \$100 en 12 mois donnent \$6.00

\$1.00 donnera cent fois moins ou

$\frac{6}{100}$ de piastre = 0.06

Si \$1.00 ou 12 mois donne 0.06

\$1.00 en 2 mois donnera = ½ de

12 mois = 0.01

Mais \$0.01 = $\frac{1}{100}$ de \$1.00, considérée

ici comme capital.

Donc, l'intérêt de \$1.00 pour 2 mois à

6 p. c. = le $\frac{1}{100}$ du capital.

Or, si l'intérêt de \$1.00 pour 2 mois égale à 6 p. c. un centième du capital, il en sera ainsi pour toute somme quel-

conque, et nous pourrons former, d'après ces données, le tableau suivant :

\$100 en 12 mois donnent	\$6.00
1 " 12 " donne	0.06
1 " 2 " "	0.01
1 " 1 " "	0.005
1 " 6 jours ½ de mois	0.001

Puisque \$1.00 en deux mois donne un centième de piastre et en 6 jours un millième de piastre, il s'en suit que pour avoir l'intérêt d'une somme quelconque pour 2 mois à 6 p. c., il suffit de diviser cette somme par 100, c'est-à-dire reculer le point de deux chiffres à gauche, et que pour en avoir l'intérêt pour 6 jours, il faut le reculer de trois chiffres.

Faisons quelques applications pratiques sur une somme quelconque, par exemple \$5,400.00.

PROBLÈMES

1. Quel est l'intérêt de \$5,400.00 à 6 p. c. pour 2 mois ?

Puisque d'après ce qui vient d'être dit, pour avoir l'intérêt d'une somme quelconque pour 2 mois, il suffit de reculer le point de deux chiffres à gauche, l'intérêt de la somme ci-dessus sera donc de \$54.00.

Vérifions par l'ancienne méthode.

$$100 : 6 :: 5400.00 : x$$

ou par contraction :

$$1 : 6 :: 54 : x$$

$$54 \text{ par } 6 = \$324 \text{ pour 12 mois}$$

$$\text{Et pour 2 mois le } \frac{1}{6} \text{ de } 12 = \frac{324}{6} = \$54$$

Donc, la première opération est correcte.

Si l'on cherche maintenant l'intérêt de la même somme pour 6 jours, il faudra reculer le point de trois chiffres à gauche ; alors l'intérêt de \$5400 pour 6 jours sera donc de \$54.00.

Vérifions encore par l'ancienne méthode :

Comme nous venons de le voir, \$5,400 en 12 mois ou 365 jours donne \$324 ; en 1 jour, cette somme donnera 365 fois moins, c.-à-d., $\frac{324}{365} = \$0.8876$ etc., ou l'intérêt d'un jour. Multipliant cet intérêt par 6, on aura l'intérêt de 6 jours.

$$0.8875 \times 6 = \$5.3256,$$

et en compensant \$5.33.

La différence de 7 centins entre les

deux méthodes provient de ce que la première est basée sur l'année commerciale de 360 jours, tandis que la seconde prend l'année de 365 jours.

Or, pour avoir une réponse exacte d'après la première méthode, il faut retrancher de l'intérêt trouvé $\frac{5}{365} = \frac{1}{73}$

En effet, \$5.40 divisées par 73 = environ \$0.07. Retranchant ces 7 centins de \$5.40, on aura \$5.33 comme dans le second cas.

Règle. Pour trouver l'intérêt d'une somme quelconque à 6 p. c. pour un nombre pair de mois, multipliez le capital par la moitié des mois et retranchez deux chiffres au produit.

2. Si le nombre est impair, multipliez le capital par la moitié du plus grand nombre pair et ajoutez-y la moitié de ce même capital divisé par 100.

3. Pour trouver l'intérêt des jours, multipliez le capital par le nombre de fois 6 contenu dans les jours donnés et divisez par 1000.

4. Si le taux est moins de 6, retranchez $\frac{1}{2}$ si c'est à 5 p. c., le $\frac{1}{3}$ si c'est à 4. Lorsque le taux est au-dessus de 6, ajoutez $\frac{1}{2}$ si c'est à 7 p. c., $\frac{1}{3}$ pour 8, $\frac{1}{2}$ pour 9.

Nous donnerons des problèmes pratiques, résolus d'après cette méthode dans notre prochain numéro.

POÉSIE

JÉSUS ET L'ENFANT

(Légende)

Jésus, seul et pensif, marchait dans la campagne ;

Un enfant qui savait son nom,

Cueillit une fleur du gazon,

Une fleur embaumée au vent de la montagne,

Et la lui vint offrir, en lui baisant la main.

Or, comme il est écrit dans le livre divin

Qu'à Jésus nul ne fait la plus petite offrande

Qu'au centuple il ne la lui rende,

Le Promeneur céleste, en respirant la fleur,

A l'enfant dit avec douceur :

" Je dispose à mon gré des trésors de la terre ;

Demande le plus précieux

Je te l'obtiendrai de mon Père,

De mon Père qui règne aux cieux."

L'enfant répondit : " Je ne m'y connais guère ;

Je pourrais me tromper, je croi,

O Jésus, choisissez pour moi."

C'était un orphelin, — il lui rendit sa mère.

SOPHIE HUB.

COMPLIMENT POUR LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

MESSIEURS LES COMMISSAIRES,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Depuis longtemps nous soupirions après ce jour doublement cher à nos cœurs, non-seulement à cause des récompenses qu'il nous apporte, mais surtout parce qu'il nous offre l'occasion solennelle de vous exprimer nos vifs sentiments de reconnaissance.

Oui, MM. les Commissaires, oui chers parents, s'il nous est doux de recevoir de vos mains les couronnes par lesquelles vous daignez encourager nos faibles efforts, il nous est plus doux encore de vous dire combien nous sommes touchés de la haute bienveillance dont vous nous entourez. Nos pères nous ont donné la vie, mais ce qui en fait le charme et la félicité, n'est-ce pas l'instruction et la vertu ? Et n'est-ce point à vos précieux encouragements, à votre concours si efficace que nous devons ces deux biens dont notre maison est si fière ? (*ou selon le cas*) dont notre école est si fière ?

Laissez-nous donc vous remercier de votre dévouement fécond pour la jeunesse ; et, si nous profitons des leçons de science et de sagesse qui nous sont si largement départies, laissez-nous aussi vous en rapporter tout le mérite.

Ajoutez, à cette heure, un nouveau bienfait à tant d'autres. Déposez, Messieurs, ces couronnes sur nos têtes ; elles ne nous en seront que plus précieuses, et si, à défaut d'éminentes qualités et de grandes vertus, il suffit, pour en être dignes, du vif désir de bien faire, et de marcher sur les traces de ceux que l'estime de leurs concitoyens a placés à la tête de cette cité, (*ou de cette paroisse*) soyez convaincus que nous les méritons, car une noble émulation anime et enflamme nos cœurs

C'est dans ces sentiments que nous recevons les prix et les couronnes que vous nous réservez. Puissions-nous nous montrer de plus en plus dignes de votre estime et de vos faveurs.

DISTRACTIONS UTILES.

1. Pourquoi l'eau bout-elle moins vite dans une bouilloire neuve ?

2. Pourquoi l'eau, en été, reste-t-elle plus fraîche dans un vase d'étain brillant que dans un vase de terre ?

3. Je sais que vous êtes venu expressément pour notre affaire ; j'aurais voulu vous éviter cette peine.

(Phrase à corriger.)

4. La fenièrre de mon oncle, la manufacture de bas, la fabrique de glaces, tout a été la proie des flammes.

—(Idem.)

5. Dites l'auteur de ce vers :

Et ces deux grands débris se consolaiènt entre eux.

6. Et l'auteur de celui-ci :

Devine si tu peux et choisit, si tu l'oses.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU NUMÉRO PRÉCÉDENT.

1. Certainement, à moins que l'eau ne soit fournie assez abondamment pour éteindre les flammes, sa vapeur augmente l'intensité du feu.

2. De la fleur de soufre ou du soufre en poudre.

3..... qu'on lui demandât.

4..... les éruptions volcaniques.

5. Le chameau et les bâtons flottants, fable de La Fontaine.

6. Vers d'un rondeau de Villon, ancien poète français.

7. La lettre G.

L'anglicisme, voilà l'ennemi, par J. P. Tardivel. Tel est le titre d'une petite brochure de 28 pages que nous signalons à l'attention de nos lecteurs. Inutile d'ajouter que tout instituteur doit acheter cet opuscule qu'on peut se procurer au bureau du *Canadien*, pour 10 Cts. S'il est quelqu'un qui ait besoin de se familiariser avec les tournures de phrases vicieuses, les expressions impropres, si nombreuses en ce pays, c'est bien assurément l'instituteur ; c'est pourquoi nous engageons instamment nos confrères à se pourvoir au plus tôt de l'ouvrage de M. Tardivel.

DEPOT DE LIVRES

Où trouvera au Dépôt les livres et fournitures dont suit la liste :

AGRICULTURE La doz.
Manuel d'Agriculture, par H. Larue, édition considérablement augmentée..... \$1 80

ARITHMETIQUE
Petite Arithmétique, Toussaint..... 2 10
Grosse " "..... 3 75
Calcul Mental, Juneau..... 1 35

Boulier-Compteur, comprenant dix boules et dix coupes pour démontrer par les yeux les principes de la numération et des règles simples, chaque..... 5 00

ARTEPISTOLAIRE
Art épistolaire, par l'abbé De Villers..... 50

CATECHISME
Petit Catechisme—papier fort..... 0 30
Grand " broché..... 1 00
Grand " cartonné..... 1 44

DESSEIN INDUSTRIEL
Manuel de Dessin, 1er livre (Ce manuel ne doit être employé que par le maître)..... 3 00
Cartes-modèles (pour l'élève)..... 3 00
Manuel de Dessin, 2e livre..... 4 80
Cahiers d'exercices accompagnant do..... 4 20

DICTIONNAIRES
Dictionnaires Bénard..... 7 50
" Nugent-anglais-français..... 6 60

ECRITURE
Nouveau Cours de Calligraphie, en 9 cahiers, les meilleurs cahiers en français, avec exemples, approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique..... 0 95
Cahiers sans exemples, 24 pages..... 0 28
" " 48 "..... 0 84
Cahiers de notes, 100 pages, gr. 8vo, non réglés, pour copier les dictées, etc..... 0 72
" de notes, 200 pages..... 1 20
Cahiers de Devoirs journaliers, 1/2 main..... 1 80
" " " 1 "..... 2 16
Cahiers blancs pour Tenue de Livres..... 2 60

GEOGRAPHIE
Petite Géographie par Toussaint..... 1 25
Grosse " "..... 3 15
Petite " Holmes..... 1 20
Grosse " "..... 3 60
Géographie Atlas intermédiaire, par les Frères..... 4 80
Nouvelle Géographie illustrée, par les Frères..... 16 80

CARTES GEOGRAPHIQUES PUBLIÉES PAR LE DEPOT
Mappemonde, montée, chaque..... 1 50
" en feuilles "..... 0 50
Amérique montée "..... 1 50
" en feuilles "..... 0 50
Canada, montée "..... 1 50
" en feuilles "..... 0 50
Europe, montée "..... 1 50
" en feuilles "..... 0 50
Asie, montée "..... 1 50
" en feuilles "..... 0 50

